

**BARBASTE. Les membres du club ont menacé de partir vers le golf de Casteljaloux suite à l'augmentation des cotisations**

## Rififi au golf d'Albret



Déjà en difficulté, le golf de Barbaste traverse une nouvelle zone de turbulence. (PHOTO ARCHIVES « sud ouest »)

Le gestionnaire du golf de Barbaste, les Bastides de l'Albret, n'avait pas besoin de cette nouvelle péripétie. En redressement judiciaire depuis le 6 novembre dernier et ce, pour une période d'observation de 6 mois, la société doit maintenant faire face à une fuite de ses membres (180 en 2009). La semaine dernière, le président de l'association sportive du golf d'Albret, Jean-Louis Péré, a brandi la menace du départ de la plupart des membres du club vers le golf de Casteljaloux. La raison : l'augmentation des cotisations pour l'année 2010 annoncée par le patron du golf, Serge-Luc Pitié. Un prix annuel qui passe de 900 euros à 1 400. « C'est énorme, surtout quand on sait qu'il y a un risque de liquidation judiciaire en cours d'année », explique le président de l'association, qui a demandé au gestionnaire de payer les cotisations mensuellement sur les bases de 2009. Une situation inacceptable pour Serge-Luc Pitié : « Nous ne pouvons plus continuer à perdre de l'argent chaque année. Il fallait réajuster le prix des cotisations, qui reste dans la moyenne nationale. J'ai proposé aux membres de payer en deux fois pour les rassurer. Ils ont refusé. » Le dialogue entre les deux parties a été définitivement rompu vendredi dernier, lors de la dernière tentative de conciliation. Vexé par ces menaces de départ, le patron du golf d'Albret a donc décidé de mettre en terme à la convention qui unit le golf à l'association sportive. Un pari risqué quand on sait que les cotisations des membres représentent plus d'un tiers du budget du golf. « Tous les membres du club ne partiront pas, veut croire Serge-Luc Pitié. Et nous pouvons rapidement signer une convention avec une nouvelle association sportive. »

### Un practice à reconstruire

De nombreux pratiquants sont bien décidés à jouer sur les autres greens de la région en attendant que la situation se décante. Ils demandent surtout depuis des mois le remplacement du practice qui a été détruit par la tempête et la remise en état du trou 4 et 15.

« Nous venons juste d'avoir le feu vert des assurances pour la reconstruction du practice. Quant aux travaux sur les deux trous, c'est au propriétaire du golf de les faire. Mais il ne veut pas bouger », fulmine Serge-Luc Pitié qui sait que cette zone de turbulence pour profiter à d'éventuels repreneurs. « Mais je ne lâcherai pas », conclut-il. Reste à savoir si les membres du golf de l'Albret seront nombreux à mettre leur menace à exécution.

